

# Correspondance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 89

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255800>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bébé et aux malades, mais encore des précisions sur l'assurance-maladie, un commentaire clair de quelques chapitres du Code civil qui intéressent spécialement la femme, et la liste des principales Sociétés féminines des trois cantons. Il y a là un effort vers une conception plus « féministe » de l'agenda ménager qui mérite d'être encouragée.

## CORRESPONDANCE

M<sup>lle</sup> A. Monnier, qui s'était chargée de recueillir un peu de lecture pour les pensionnaires de la Pâquerette, à Leysin, remercie vivement les aimables lectrices du *Mouvement Féministe* auxquelles son appel est parvenu. Quelques paquets de livres, soit une trentaine de volumes, et deux envois de revues ont été expédiés à Leysin par son entremise. M<sup>lle</sup> Monnier s'excuse ici de ne pas répondre personnellement au joli geste de celles qui, de Gruyères, de Genève, de Zurich, de Montreux, de Vevey et des Grisons, ont pensé aux six Pâquerettes malades, qui leur expriment une sincère reconnaissance.

N.-B. De nouveaux envois de livres seront accueillis avec joie.

\* \* \*

M. Nogarède, député, membre du Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage, nous prie de reproduire l'appel suivant, en ajoutant qu'on peut s'adresser à lui (47, rue de Berne) pour tout renseignement :

« Nous nous adressons à vous, femmes de Genève, à vous qui, pendant ces dernières années, avez su collaborer avec amour et persévérance aux œuvres multiples créées pour pallier, dans la mesure du possible, aux effets désastreux de la guerre; et nous vous disons :

« Un noyau de lutteurs, une centaine environ, travaillent à Genève, dans l'Ordre neutre des Bons Templiers. Notre croisade, à nous, n'est pas terminée. La paix revenue dans les pays qui nous environnent a amené avec elle un immense besoin de jouissance et a grandi encore le mal causé par l'alcoolisme. Nous redoublons d'ardeur pour aller au secours de ses victimes; mais nous manquons de bras, et c'est pour cette raison que nous nous adressons à vous.

« Qui voudra venir à notre aide? Nous avons besoin de bonnes volontés et de capacités pour mener à bien notre œuvre. Que celles qui disposent du temps nécessaire et aiment les enfants veuillent bien venir à nous. Un beau champ d'action existe pour celles qui travaillent sous notre belle devise: Fidélité, Fraternité et Vérité.

« Nous rappelons que l'Ordre neutre des Bons Templiers est l'œuvre antialcoolique féministe par excellence. Chez nous il n'existe aucun privilège de race, de classe, de lieu de naissance ou de sexe. Nous ne reconnaissons que la suprématie du cœur et de l'intelligence. »



*Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin*

### Nouvelles des sections

GENÈVE. — La séance convoquée pour le 23 janvier a réuni un nombreux public, très intéressé par l'idée du lancement d'une initiative populaire, et qui lui a manifesté beaucoup de sympathie. Il a été décidé de nommer un comité nombreux, comprenant des hommes et des femmes représentatifs de tous les milieux politiques et sociaux, qui prendra en main toute l'organisation et la direction de cette initiative. Ce comité est actuellement en voie de se constituer, mais en attendant qu'il puisse fonctionner comme tel, des feuilles circulent déjà, et rencontrent souvent un accueil inattendu. C'est ainsi qu'après une représentation des *Corbeaux* à la Comédie, un membre de notre Association a entendu plusieurs spectateurs masculins s'écrier qu'ils ne pouvaient admettre que des femmes se trouvent dans la situation des héroïnes d'Henri Becque, et qu'ils allaient immédiatement signer l'initiative!... Celle-ci est rédigée sous la forme très simple d'un amendement à l'art. 21 de la Constitution genevoise, qui détermine la qualification nécessaire pour exercer le droit de vote, en ajoutant ces trois mots au terme de « citoyen »: *des deux sexes*. On peut se procurer des feuilles à faire signer au local de notre Association, rue Etienne-Dumont, 22, en tenant compte du fait que les signataires

d'une feuille doivent être électeurs dans la commune dont la feuille porte le nom en tête: toute signature qui ne serait pas donnée dans ces conditions étant annulée. — Au thé du 2 février, M<sup>lle</sup> Gourd, remplaçant M. M. Veillard, qui devait parler de *la lutte contre l'immoralité envisagée au point de vue féministe*, et qui a été obligé de remettre cette séance au thé du 1<sup>er</sup> mars, a entretenu ses auditeurs de la vie et de l'œuvre de Rev. Dr Shaw, cette admirable suffragiste américaine, dont toute la carrière est un exemple pour ceux qui, trop souvent encore chez nous, s'occupent du suffrage en amateurs et en dilettantes.

E. Gd.

VAUD. — La fièvre aphteuse et la grippe nous ont empêchés de donner, ces dernières semaines, les conférences que nous désirions organiser dans le canton. Par contre, nous avons pu avoir à Lausanne un thé suffragiste avec causerie de M<sup>lle</sup> Dr Feyler sur le Congrès international de femmes-médecins organisé cet automne à New-York par l'Y.W.C.A. M<sup>lle</sup> Feyler nous a raconté avec beaucoup d'humour ce qui a caractérisé cette réunion de femmes représentant 10 nationalités différentes. En dehors de leurs séances, les congressistes eurent l'occasion de prendre contact avec plusieurs mouvements sociaux et de visiter de nombreuses institutions aux Etats-Unis, d'où elles rapportent l'impression que, là-bas, les femmes sont en général traitées et considérées à l'égal des hommes, et que nul ne regrette l'émancipation octroyée au sexe faible.

L. D.

### A travers les Sociétés féminines

Lausanne. — *Union des Femmes*. — La réunion familiale de décembre a eu la bonne fortune d'entendre d'abord M<sup>lle</sup> d'Estimantville, qui nous apportait ses impressions sur les Etats-Unis et le magnifique travail accompli là par les femmes pendant la guerre. Comme en Europe, les femmes de toutes conditions se sont mises vaillamment à l'œuvre, ne méprisant aucune besogne, et les Américains sont unanimes à déclarer que sans les femmes ils n'auraient rien pu faire et que la guerre n'aurait jamais été gagnée. — Puis M<sup>lle</sup> Bossan, d'Arrancy (Aisne), nous fit un récit poignant de ce qu'avait été pendant l'occupation allemande la vie de son village, situé à trois kilomètres du trop célèbre Chemin des Dames. En quelques jours le pays fut mis à sac, et le maire de la localité, le marquis de la Tour du Pin, âgé de 80 ans, dut faire des prodiges, aidé de M<sup>lle</sup> Bossan, pour aider la population à vivre jusqu'à la fin de 1915. A ce moment-là, la contrée ayant été complètement ravagée, dépouillée de tout, le village fut évacué par ordre et détruit. Un comité s'est formé à Lausanne pour reconstruire Arrancy et fournir à ses malheureux habitants des meubles et les objets les plus nécessaires à la reprise de la vie et du travail. — Le 20 décembre a eu lieu notre assemblée générale. Dans son rapport de gestion, M<sup>me</sup> Schnetzer, présidente, rappela quelques-unes des activités de guerre qui ont stimulé la solidarité entre femmes et qui se sont dissoutes ces derniers mois, en particulier la *Lessive de guerre* et le *Bureau de renseignements pour la recherche des disparus*. — De nouveaux membres s'inscrivent toujours plus nombreux dans notre Association, et une Union de Femmes vient de se fonder au Sentier, portant ainsi à 14 le nombre des groupes constituant la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. — Les principaux sujets traités aux réunions familiales de ce dernier exercice ont été: la Semaine suisse, le relèvement de la moralité, In Memoriam. M. le prof. Ph. Bridel a répété dernièrement à notre local de Saint-Pierre, et à la demande du Comité de l'Union, une conférence très documentée sur la « Société des Nations » et l'origine lointaine de son principe qui, après des siècles, trouve son aboutissement dans le statut de la Ligue. — Le Comité de l'Union, arrivé au terme de son mandat, a été élu sans changement. — M<sup>me</sup> Bonnard-Cornuz, présenta un rapport plein de grâce et d'humour sur l'assemblée générale de l'Alliance, à Bâle, puis furent lus les rapports de quelques-unes des Commissions. Le Bureau d'adresses voit augmenter le nombre des offres de services, tandis que les demandes représentent un chiffre très inférieur. Il s'est mis en rapport avec le Marthahaus de Berne, le Marthahof et la Frauenzentrale de Zurich, comprenant tous les bons offices que ces différentes institutions peuvent se rendre mutuellement. — Le Bureau de conseils juridiques voit, lui aussi, se développer son activité, grâce au concours précieux et désintéressé de deux avocats, et il entretient d'excellents rapports avec tous les bureaux officiels de la ville. — M<sup>me</sup> Paul Roux donna quelques renseignements sur une Commission dont elle a été appelée à faire partie, et qui est chargée d'organiser sur une nouvelle base l'enseignement post-scolaire. Il s'agirait de transformer les cours complémentaires actuels en cours civiques et professionnels qui prépareraient les futurs citoyens à la vie civique et politique. Un service civique pour jeunes filles serait aussi envisagé.

L. D.